

RETROUVER L'INTÉGRALITÉ DES ANALYSES STATISTIQUES SUR : RAPPORT.SECOURS-CATHOLIQUE.ORG

RÉALISATION : Département Enquêtes et Analyses Statistiques, Pascale Novelli, Lilian Martin (stagiaire)
Délégations et Comité Régional, Pascale Kramer (réécriture, secrétariat de rédaction)
CORRECTION RÉVISION : Christophe Barré



Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions et leur évolution. En dehors des territoires d'outre-mer, étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les quelques éléments de conjoncture et de présentation sont principalement issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines à partir de données de l'Insee. Les valeurs indiquées dans ces tableaux sont celles de 2017 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique-Caritas France repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un tableau général rapprochant les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2012 et 2017¹, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

DÉFINITIONS

Ménage : un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC) : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun, et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Un individu ne correspond pas à une unité afin que soient prises en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages.

¹ Nous prenons une période de cinq ans afin de faire ressortir les évolutions.

BRETAGNE		
Données générales	Bretagne	France métropolitaine
Population au 1.1.2017 en milliers*	3 323	64 801
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2017	7,4 %	8,6 %
Part d'étrangers dans la population (2015)	2,4 %	6,5 %
Densité du parc social** (2017)	51,7	73,5
Niveau de vie mensuel médian (2015)	1 709 €	1 692 €
Taux de pauvreté à 60 % (2015)	11,2 %	14,9 %
Données Secours Catholique 2017	Bretagne	
Situations rencontrées	29 082	
Nombre d'équipes	229	
Bénévoles	4 379	
Situations analysées	5 729	
* Chiffres provisoires		
** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 1.1.2016		

CONJONCTURE¹

Avec une densité de 121 habitants au km², la Bretagne est aujourd'hui un territoire où vit un Français sur vingt. Entre 2010 et 2018, l'augmentation de sa population a suivi l'évolution nationale (+0,5 % annuel contre 0,4 %), mais cette augmentation est surtout due aux entrées et aux sorties (+0,4 %) alors que, au niveau national, le solde naturel représente l'essentiel de la variation relative annuelle.

En 2017, la région a connu une croissance du nombre d'emplois salariés plus importante (+1,3 %) que celle de l'ensemble de la France hors Mayotte (+0,8 %). Leur nombre a atteint 1 205 100 au deuxième trimestre 2017, soit 5 % du chiffre total français (hors Mayotte). Le secteur tertiaire représente 78 % de ces emplois (81 % au niveau national). Pourtant dernier secteur représenté, l'agriculture a vu son nombre d'emplois progresser de 5,1 % cette dernière année (du deuxième trimestre 2017 au deuxième trimestre 2018), soit une hausse plus forte que dans les autres secteurs. En comparaison, le nombre d'emplois salariés agricoles au niveau national a lui augmenté de 1,2 % sur la même année et se présente alors comme le troisième secteur en termes d'évolution, derrière la construction et le tertiaire marchand.

La Bretagne continue d'avoir un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale (7,4 % contre 8,6 % au quatrième trimestre 2017) et garde une variation similaire (-0,4 point sur l'année contre -0,3 au niveau national). Néanmoins, le nombre d'inscrits à Pôle emploi continue d'augmenter (+0,8 %, chiffre toutefois inférieur au chiffre national [+1,5 %]). Parmi ces demandeurs d'emploi, on observe une augmentation du nombre de personnes ayant 50 ans ou plus (+2,6 % annuels) et de celles qui sont inscrites depuis un an ou plus (+3,7 % annuels).

LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

En 2017, 29 100 ménages ont été accueillis par les équipes du Secours Catholique, dont 69 % avaient été orientés par les services sociaux.

Les demandes les plus souvent exprimées sont l'écoute, le conseil et l'accueil, l'aide alimentaire et l'aide vestimentaire, pour respectivement 78 %, 66 % et 14 % des personnes.

La grande majorité des personnes accueillies vient d'une commune de type « grand pôle », 82 % contre 73 % au plan national. La part de

celles vivant dans une commune de moins de 5 000 habitants reste constante, à 13 %.

Concernant l'âge des personnes de référence accueillies, on observe en 2017 que les moins de 25 ans sont un peu plus nombreux qu'au plan national (11 % contre 9 %), alors que les autres catégories d'âge sont à des niveaux équivalents : 40 % entre 25 et 40 ans, 24 % entre 40 et 50 ans, 16 % entre 50 et 60 ans et 8 % à plus de 60 ans.

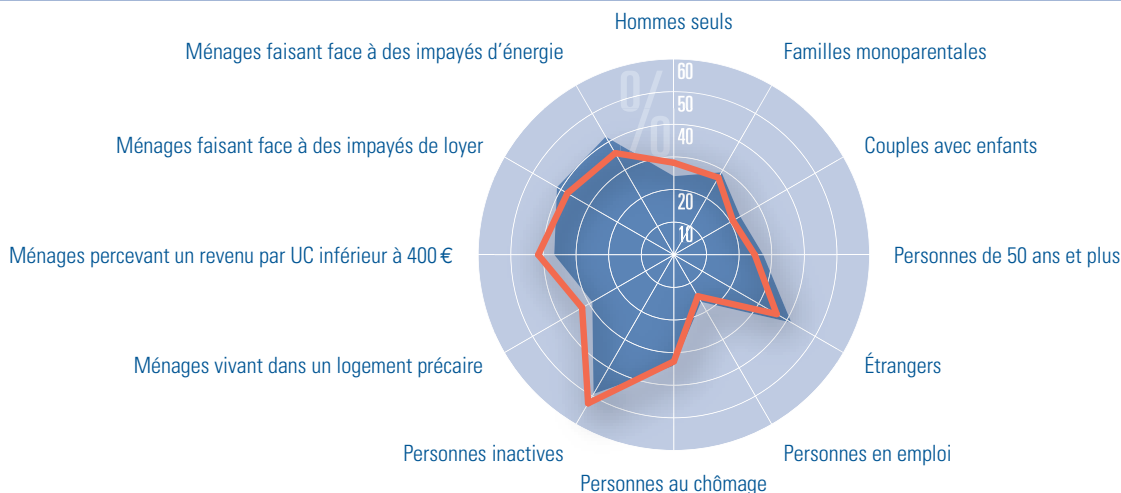
En Bretagne, malgré une diminution de la part de personnes accueillies de nationalité française (de 76 % en 2012 à 64 % en 2017), celle-ci reste supérieure au niveau national (58 %). Parmi les 36 % d'étrangers, plus d'un tiers est originaire d'un pays d'Europe de l'Est, 40 % sont issus d'un pays d'Afrique subsaharienne, et 9 % d'un pays du Maghreb.

Parmi les personnes étrangères originaires d'un pays hors Union européenne, 25 % ont un statut accordé, provisoire ou définitif, contre 38 % au niveau national. La part de personnes déboutées ou sans papiers est passée de 9 à 13 % entre 2012 et 2017.

En 2017, 24 % des personnes accueillies ne perçoivent aucune ressource. C'est plus qu'en 2012 (15 %) et qu'au plan national (18 %) ; 50 % perçoivent des prestations lo-

BRETAGNE

FRANCE ENTIÈRE



Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique. **Note de lecture :** la région Bretagne compte 28,2 % d'hommes seuls, contre 24,1 % pour la France entière.

gement (soit 8 points de moins qu'au niveau national) et 26 % le RSA (contre 29 % au plan national). La part de personnes percevant des allocations familiales a diminué de 4 points, pour atteindre 19 % des personnes accueillies. Plus d'une personne sur dix (12 %) bénéficie d'allocations-chômage.

Le revenu moyen par unité de consommation (UC) a diminué de 26 €, passant de 502 € en 2012 à 476 € en 2017.

On observe que 15 % des personnes accueillies sont en emploi (contre 17 % au niveau national). Parmi elles, 26 % travaillent à temps partiel, 24 % sont en contrat d'intérim ou saisonnier, 20 % sont en CDI plein-temps, 9 % en CDD plein-temps, et 9 % sont en formation professionnelle.

La part de personnes accueillies au chômage est de 33 %, soit très proche de la valeur nationale. Sept sur dix sont au chômage sans droits reconnus.

53 % sont en situation d'inactivité (contre 49 % au niveau national), dont 27 % pour cause de santé, 43 % pour cause de non-droit au travail, et 10 % en (pré)retraite.

En 2017, 41 % vivent en HLM. La part de personnes vivant en centre d'hébergement est passée de 9 à 15 % entre 2012 et 2017. C'est la part la plus importante parmi toutes les régions.

EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE SUR LE THÈME DE LA PROTECTION SOCIALE

En août 2017, un rassemblement national, l'Assemblée fraternelle, s'est tenu à Saint-Malo sur le thème de la protection sociale. Les délégations présentes, dont celles des Côtes-d'Armor, du Finistère et d'Ille-et-Vilaine, ont fait état d'expériences vécues par des personnes accueillies, et cela afin d'interpeller les institutions publiques ou de mener des actions permettant aux personnes de vivre l'entraide.

À Brest, un groupe de discussion intitulé « Café Discut' » aborde des questions liées à la protection sociale à partir de la vie quotidienne de chacun.

Dans les Côtes-d'Armor, à la suite de difficultés rencontrées par des personnes accueillies dans le versement de leurs prestations, une analyse a été lancée en vue de dresser un état des lieux et d'interpeller la CAF.

À Monterblanc, dans le Morbihan, une action s'est déroulée dans le cadre de l'accueil café de l'épicerie sociale : des personnes accueillies vivant dans des logements énergivores ont interpellé le maire de la commune et le bailleur social.

Enfin, en Ille-et-Vilaine, deux actions ont été menées avec ATD Quart Monde vis-à-vis du conseil départemental au sujet de l'aide éducative au sein de l'Aide sociale à l'enfance et de l'utilisation du numérique pour l'accès aux droits. Des ateliers ont été organisés avec les personnes en difficulté et plusieurs partenaires : la CAF, la CPAM, l'Udaf, etc.

En lien avec leurs partenaires associatifs et dans le cadre du projet de loi Asile/Immigration, les délégations bretonnes du Secours Catholique, accompagnées de migrants vivant des situations d'extrême précarité, ont rencontré et interpellé des élus.

BRETAGNE		Bretagne		France	
		2012	2017	2012	2017
PRINCIPALES DEMANDES D'AIDE (1)	Écoute, accueil, conseil	81,3 %	78,4 %	55,0 %	58,4 %
	Alimentation	64,9 %	66,3 %	57,5 %	51,9 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	8,9 %	8,1 %	18,1 %	18,1 %
	Mobilité (voiture, transport)	7,1 %	8,7 %	4,9 %	7,0 %
TYPE DE MÉNAGE	Hommes seuls	27,1 %	28,2 %	24,5 %	24,1 %
	Femmes seules	17,7 %	18,3 %	16,3 %	17,1 %
	Couples sans enfants	5,2 %	5,3 %	6,3 %	6,1 %
	Pères seuls	4,2 %	3,9 %	3,3 %	3,4 %
	Mères seules	25,8 %	23,3 %	27,0 %	25,8 %
	Couples avec enfants	20,0 %	20,9 %	22,6 %	23,5 %
ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	Moins de 25 ans	11,3 %	11,2 %	9,2 %	8,9 %
	25-49 ans	65,9 %	64,0 %	65,9 %	63,7 %
	50 ans et plus	22,8 %	24,8 %	24,9 %	27,4 %
ORIGINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	France	76,0 %	63,8 %	68,5 %	61,3 %
	Maghreb	2,5 %	3,2 %	8,2 %	8,7 %
	Afrique subsaharienne	9,0 %	14,4 %	10,3 %	13,9 %
	Union européenne	2,0 %	2,7 %	3,9 %	3,0 %
	Europe de l'Est (hors UE)	7,2 %	13,1 %	6,3 %	9,4 %
	Autre	3,3 %	2,8 %	2,8 %	3,7 %
STATUT DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE (étrangers hors UE)	Statut accordé	37,2 %	24,7 %	47,9 %	38,2 %
	Statut demandé, en attente	54,1 %	62,2 %	40,0 %	43,5 %
	Débouté, sans papiers	8,7 %	13,1 %	12,1 %	18,3 %
SITUATION DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE FACE À L'EMPLOI	CDI plein-temps	3,4 %	2,9 %	4,4 %	3,7 %
	Emplois précaires (2)	12,1 %	9,2 %	10,4 %	9,9 %
	À son compte	0,5 %	0,5 %	0,9 %	0,7 %
	Autre travail	0,6 %	0,8 %	1,3 %	1,2 %
	Formation professionnelle	1,9 %	1,3 %	1,4 %	1,2 %
	Sous-total emploi	18,5 %	14,7 %	18,4 %	16,7 %
	Chômage indemnisé ou en attente	11,4 %	10,1 %	11,9 %	11,6 %
	Chômage sans droits reconnus	26,7 %	22,6 %	26,4 %	22,4 %
	Sous-total chômage	38,1 %	32,7 %	38,3 %	34,0 %
	Étudiant	1,8 %	1,3 %	1,1 %	1,4 %
	Inaptitude santé	15,0 %	14,0 %	10,6 %	10,4 %
	Retraite, préretraite	4,0 %	5,0 %	5,4 %	5,4 %
	Au foyer	4,9 %	3,4 %	6,7 %	4,5 %
	Sans droit au travail	11,5 %	22,7 %	9,1 %	15,5 %
	Autre sans emploi	6,2 %	6,2 %	10,4 %	12,1 %
Sous-total inactivité	43,4 %	52,6 %	43,3 %	49,3 %	
TYPES DE RESSOURCES	Ni revenus du travail ni transferts sociaux	17,3 %	27,2 %	18,5 %	22,2 %
	Revenus du travail	6,5 %	9,0 %	7,7 %	7,7 %
	Transferts sociaux	48,0 %	38,7 %	43,8 %	40,6 %
	Revenus du travail et transferts sociaux	28,2 %	25,1 %	30,0 %	29,5 %
REVENU PAR UNITÉ DE CONSOMMATION (en euros 2016)		502 €	476 €	516 €	517 €
EXISTENCE D'IMPAYÉS		53,6 %	42,6 %	58,8 %	54,5 %
IMPAYÉ MÉDIAN (euros constants)		711 €	750 €	817 €	789 €
NATURE DES IMPAYÉS	Loyer, mensualités d'accession	38,9 %	37,7 %	42,9 %	41,4 %
	Gaz, électricité, combustibles	31,7 %	36,0 %	39,3 %	41,8 %
	Eau	12,7 %	16,4 %	16,6 %	18,6 %
	Découvert bancaire	36,1 %	36,6 %	23,4 %	21,7 %
TYPE DE LOGEMENT	Logement stable (3)	78,1 %	67,5 %	75,9 %	71,1 %
	Logement précaire (4)	21,9 %	32,5 %	24,1 %	28,9 %

(1) Pourcentage de ménages formulant ce type de demande. (2) CDD, intérim, travail saisonnier, temps partiel, emplois aidés. (3) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(4) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.